



## COMPTE RENDU CONSEIL DE LABORATOIRE

### SEANCE DU 11 DECEMBRE 2024

Approuvé par le conseil du 20 février 2025

#### **Présents :**

David Aitken, Anne Bleuzen, Ketty Fournaud, Christie Aroulanda, David Bonnaffé, David Berardan, Jérôme Creuze, Adrien Moll, Raphaël Haumont, Nathalie Prud'homme, Wadih Ghattas, Dominique Urban, Marie Buchotte, Philippe Lesot, Christophe Racic, Eric Rivière, Romuald Saint-Martin, Valérie Scheublé, Emilie Kolodziej, Léa Tesson, Eva Créta

#### **Excusés :**

Ally Aukauloo, Amélie Bordage, Laurent Salmon, Aurélien De La Torre, Aurélien Alix, Emmanuelle Schulz, Amandine Dos Santos, Tanya Inceoglu, Marie-Christine Scherrmann, Giang Vo-Thanh

*Début de séance à 9h20*

D. Aitken souhaite la bienvenue aux nouveaux élus du collège D.

#### **1) Approbation du compte rendu du Conseil du 23 septembre 2024**

Le compte rendu a été approuvé par le Conseil.

15 votants : 14 pour et 1 abstention

#### **2) Bilan H&S 2024 par Virginie André, responsable du service H&S**

V. André rappelle les missions du service et son rôle de conseil à la Direction de l'unité dans la mise en place d'actions en lien avec la santé et la sécurité au travail. Elle présente un diaporama récapitulatif de l'activité du service H&S en 2024.

D. Aitken demande la durée de validité de formation pour les AP. V. André répond 2 ans avec une tolérance de 3 à 6 mois sachant que la formation initiale a une durée de 3 jours.

D. Aitken informe le Conseil qu'il y a des problèmes d'odeurs dans les locaux. Celles-ci ont été remarquées dans une partie du secteur où est localisée ECM puis dans certains bureaux des SAG. La FSD de l'université (Marianne Boivin) a fait remonter ce problème à la Présidence.

V. André indique que l'on attend les résultats d'un audit des CTA et évoque la possibilité que le problème provienne des faux-plafonds. Ph. Lesot s'étonne que le bâtiment Henri Moissan de l'Université Paris-Saclay ait reçu le Prix Versailles 2024 mais note qu'il s'agit d'une « mention extérieur ».

V. André donne d'autres informations :

- la fiche individuelle d'exposition de chaque agent peut être modifiée au fil de l'eau, ce qui est important pour les déclarations de maladies professionnelles.

- l'ICMMO a été une unité pilote pour la mise en œuvre du RSST dématérialisé, mais depuis la cyberattaque le format papier est à nouveau utilisé. Le registre à remplir se trouve dans le bureau de Virginie André. Pour les signalements anonymes, il est suggéré de les déposer en format papier dans la boîte courrier dédiée.

- un planning de récolte des déchets a été mis en place par Valérie Manceau (UFR Pharmacie) ce qui permettra de limiter les temps d'attente lors du dépôt des déchets.

- le DUERP a été mis à jour en juillet et sera réédité lors du changement de direction.

- une application est proposée par le service informatique de l'ICMMO pour les déclarations de présence en dehors des heures habituelles de travail. Elle est prête et peut être utilisée dès les vacances de Noël.

- il est souhaitable de réintroduire les formations pour manipuler les extincteurs mais actuellement il y a un problème de disponibilité d'instructeur.

V. André termine sa présentation en remerciant les AP, les correspondants H&S des équipes ainsi qu'Olfa Abichou.

D. Berardan demande s'il est prévu de réparer la porte d'entrée du bâtiment HM1. V. André répond que la réparation devrait avoir lieu bientôt. Elle note que le gestionnaire du bâtiment considère qu'il s'agit d'une dégradation, de même que l'endommagement d'une sorbonne de l'ECM. La réparation de cette dernière se fait attendre depuis un an et demi. Ph. Lesot demande si le coût de la réparation est à la charge du locataire. V. André répond par l'affirmatif.

D. Urban demande si on peut avoir un suivi des demandes d'interventions exprimées. V. André répond négativement, à moins d'aller voir régulièrement Mike Renaison (ASPEM).

Ph. Lesot incite les agents à prendre des photos pour illustrer les demandes de prise en charge d'incidents envoyées par mail à l'ASPEM avec copie au DU ; il l'a fait de son côté pour un problème de sanitaires et le problème a été réglé dès le lendemain.

V. André soulève le problème de sous-effectif de l'ASPEM, dont l'effectif est de seulement 2 agents pour l'ensemble du site HM et mentionne que le budget annuel affecté aux réparations pour les deux bâtiments, HM et IDEEV, n'est que de 10000 €. D. Bonnaffé s'étonne qu'il n'y ait que 2 agents pour veiller au bon fonctionnement des bâtiments et déplore le faible budget affecté aux réparations. Il pense que le contrat a sûrement été très mal négocié.

V. André annonce le remplacement de Maxime Jourdain par Xin Arnaud à la DAPI, ce qui a permis de fluidifier la communication. Mais la difficulté persiste de ne pas être en mesure de traiter les problèmes directement avec Bouygues.

E. Créta! évoque l'absence d'étudiants aux sessions de formation de risques biologiques et demande s'il est possible de déplacer les dates en septembre. V. André lui répond qu'il ne sera pas possible de modifier les dates car les étudiants de M2 seront dans l'impossibilité de suivre la formation. E. Créta! lui répond que tous les étudiants ne seront pas en mesure de suivre cette formation par contrainte de calendrier. D. Aitken réagit en précisant que tous les nouveaux membres de l'unité doivent suivre la formation qui fait partie des obligations professionnelles ; c'est la responsabilité de chacun d'en faire une priorité dans son emploi de temps. V. André s'engage à diffuser les dates pour début janvier. L. Tesson note que les dates de certains enseignements sont déjà programmées et ne peuvent être modifiées.

### **3) Informations RH**

D. Aitken retrace l'évolution des effectifs en 2024.

*Départs* : Philippe Lemonnier (retraite), Serge Miska (mobilité), Loïc Assaud (nomination professeur ESPCI)

*Arrivées* : Antoine Tissot et Corine Gosmini (mobilités CNRS), Emilie Lesur (nomination MCF), Francine Dely (mobilités) et Angela Montassier (détachement) et Dominique Vainqueur (CDD)

*Changements de statut* : Thierry Baudin (DR Emérite), Sophie Bezzennine (promue PR par repyramidage)

D. Aitken poursuit avec les prévisions pour 2025.

*Départs* : février : Raphael Labruyère, Anne Boyer (mobilités), mars : Valérie Scheublé (mobilité)

*Arrivées* : BAP B IE (NOEMI printemps) pour la plateforme instrumentale, 3 nouveaux MCF (CNU 32)

D. Berardan précise que l'Université souhaite avoir de moins en moins de supports catégorie C dans ses effectifs. D. Aitken observe que l'université considère néanmoins que certaines missions du service finance de l'ICMMO relèvent de cette catégorie. Le service RH de l'université a émis un avis défavorable à une demande de transformation de deux supports B+C en un A.

D. Aitken informe le Conseil que l'ICMMO pourrait être proposé comme laboratoire d'accueil pour un poste CPJ CNRS sur un profil « nouvelles méthodologies de synthèse en glycochimie ». Il indique que, a priori, le recrutement du PJ est fait sur CDD et au bout de 6 ans maximum il passe devant une commission en vue d'une titularisation DR. Le PJ est susceptible de faire des heures d'enseignement (45 h/an). D. Aitken a consulté les RE et il demande aussi l'avis du Conseil.

D. Urban demande si le CNRS paie le salaire et/ou l'enseignement. D. Aitken suppose que le CNRS assumera tout le coût de l'opération. D. Urban demande si le CPJ est forcément fléché ICMMO. D. Aitken précise que l'ICMMO serait l'un des 4 laboratoires susceptibles d'être choisis par les candidats. Il ajoute que la campagne devrait ouvrir début 2025 ; l'an dernier elle a démarré au mois de février.

D. Berardan demande s'il n'y a pas d'éventuels recouvrements avec le profil de l'un des postes MCF proposés au concours cette année. D. Bonnaffé lui répond que le profil MCF est orienté vers le développement de la synthèse automatisée à l'aide de l'IA. Il précise que d'autres pays investissent dans la thématique de la glycochimie et que, avec un départ à la retraite de Christine Le Narvor à anticiper prochainement, un renfort par 2 nouveaux collègues à l'ICMMO ne serait pas de trop. Il ajoute que la thématique est en danger en France et que le CNRS ne veut pas voir cette expertise disparaître. Il estime qu'il y a de la place pour un CPJ à l'ICMMO.

D. Urban se demande si les CPJ ont de l'expérience. D. Aitken précise que les candidats devraient déjà avoir suffisamment d'expérience pour pouvoir être à un niveau DR 3 à 6 ans après recrutement. De ce fait, les candidatures MCF et CPJ ne devraient pas avoir des profils comparables.

Ph. Lesot alerte que plusieurs postes CPJ CNRS mis au concours ne sont pas pourvus et pour d'autres postes les lauréats repartent rapidement. Certains candidats utilisent les concours pour faire pression dans leur laboratoire d'origine. Il serait important de démarcher pour trouver un bon candidat. Un lauréat CPJ CNRS est sensé déposer un projet ERC avant la fin de son contrat.

Ch. Aroulanda demande si l'ICMMO peut refuser l'accueil d'un CPJ. D. Aitken lui répond que c'est possible mais que cela peut donner une image négative de notre unité. Ch. Aroulanda ajoute que c'est à l'unité de démarcher et de faire connaître les conditions d'accueil aux candidats. D. Bonnaffé explique qu'il n'a pas connaissance d'un candidat potentiel particulier à ce jour, mais qu'il faut éviter quelqu'un qui ne connaît pas le système ; il contactera plusieurs personnes au niveau international.

D. Aitken suggère que l'axe W, qui se réunit prochainement, prépare rapidement le terrain pour l'accueil d'un CPJ.

R. Haumont demande comment combler les départs des agents des SAG. D. Aitken répond que les deux tutelles ont été alertées et sollicitées pour une aide ; K. Fornaud et V. Scheublé travaillent sur l'organisation du service finances. D. Aitken rappelle que le CNRS ne remplace pas les départs d'agents BAP non scientifiques des unités dont les contrats ne sont pas sous la gestion du CNRS. E. Kolodziej se demande si la gestion d'un ERC pourrait faire pression sur le CNRS. D. Aitken indique que l'UFR Sciences suggère aux laboratoires d'utiliser les crédits des contrats pour recruter des gestionnaires. D. Berardan se demande si,

dans un tel cas, le laboratoire est dans l'obligation de recruter à l'échelon 1 et en catégorie B. D. Bonnaffé ajoute qu'il faudrait faire une fiche de poste de « manager de projet » pour que les propositions de poste soient attractives.

#### **4) Informations finance**

V. Scheublé précise que la dernière extraction des chiffres avant la cyberattaque d'août 2024 a été faite en juillet sur le récurrent mais pas sur les contrats. Par conséquent, la clôture est faite « à l'aveugle ». D. Aitken pense qu'il ne faut pas compter sur le reliquat récurrent 2024. Il ajoute qu'aujourd'hui l'état des crédits reste opaque et il y a peu d'informations sur la manière dont seront installés les crédits 2025.

Ph. Lesot signale que, selon le VPR de l'UPSaclay (Mehran Mostafavi), l'université n'a pas encore reçu de cadrage du ministère pour le budget 2025. Il note que la cyberattaque et les inondations ont coûté 5 M€ et il pense que l'université devrait demander une participation financière du Ministère. Concernant l'ERM, Ph. Lesot rapporte les propos de M. Mostafavi qui n'envisage pas de changement pour 2025 mais qu'une réflexion est en cours pour 2026. Ph. Lesot ajoute que J. Maddeluno a prévenu qu'il ne faut pas s'attendre à une augmentation des crédits Chimie CNRS.

D. Aitken confirme que pour 2025, le budget de l'administration de l'ICMMO (ADM) sera constitué de la même manière qu'en 2024 : le taux de prélèvement sur les contrats restera à 6 % et le budget bénéficiera de la deuxième partie de la dotation préciput 2024-2025. Ceci devrait permettre la mise à disposition de tous les crédits FEI aux équipes.

D. Aitken informe le conseil que l'ICMMO a déposé un projet ERM pour le service RPE plateforme qui sera accompagné par une contribution ADM à hauteur de 10-15 k€, à rehausser si la participation sollicitée au CNRS manque à l'appel.

A. Bleuzen évoque un problème de fonctionnement du générateur d'azote dont est équipé le spectromètre Bruker du service de spectrométrie de masse et une panne du détecteur de l'accessoire de mesures EDS d'un microscope à balayage. Les coûts des réparations sont estimés à 4 k€ et 14 k€ respectivement. Elle évoque également l'achat d'un câble haute tension et d'un tube RX pour l'appareil de diffraction de RX en incidence rasante ainsi que d'un générateur d'air sec pour le service de diffraction RX monocristal et le financement du générateur du diffractomètre RX pour poudres par la division de la recherche en fin d'année.

V. Scheublé annonce qu'il n'y aura plus de marché Havas à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2025 et qu'il faudra passer à Notilus. Pour l'instant, les missionnaires peuvent prendre leurs propres billets et se faire rembourser à leur retour de mission.

#### **5) Questions et informations diverses**

##### ***Visites :***

Le comité F3SCT spécial de l'UFR Sciences visitera l'ICMMO les 17, 18 et 19 décembre. La rencontre avec le conseil de laboratoire aura lieu le matin du 18 décembre. Il y aura une visite du secteur SAG, de la plateforme et de quelques équipes (ECM et ECBB).

La nouvelle DDGS de l'UFR Pharmacie, Sophie Chevrolle (qui remplace Sylvie Etiemble), rendra visite le 9 janvier 2025 pour faire connaissance de l'ICMMO, comme elle fait avec tous les laboratoires de recherche du bâtiment HM1.

Un groupe d'administratifs de la DR04 souhaite visiter l'ICMMO début 2025 pour mieux connaître le laboratoire. La date de la visite n'est pas encore fixée.

### **HCERES :**

Le rapport d'évaluation de l'ICMMO a été reçu. D. Aitken rappelle que l'HCERES demande de faire remonter une liste de corrections d'erreurs factuelles constatées dans le rapport. Les tutelles ont la possibilité de faire des commentaires mais l'UPSaclay n'en émettra pas.

D. Bonnaffé demande le sentiment du conseil : il trouve que le rapport n'est pas très engagé et contient des phrases qui avaient déjà été utilisées dans notre propre autoévaluation. Par ailleurs, le mot « excellence » est cité 39 fois. D. Aitken juge tout de même que le rapport est positif.

Ph. Lesot demande le nombre de bourses CIFRE. D. Aitken répond entre 10 et 20.

### **Renouvellement PCR :**

D. Aitken informe le conseil que Ch. Racic est habilité PCR jusqu'au 15 décembre 2025 et qu'il faudra trouver un remplacement dans un an. A. Bleuzen précise qu'il faut suivre des formations avant d'être nommé.

### **Changement de numérotation des sections CoNRS :**

Actuellement a lieu un changement de numérotation des sections nationales. Chaque agent doit s'inscrire avant mi-janvier pour être éligible et électeur. V. Scheublé demande si elle doit aussi déclarer quelque chose. D. Aitken ne sait pas si un IT doit s'inscrire dans une section particulière. Emilie K. précise que les IT peuvent s'inscrire dans une BAP et dans une section.

### **Echanges entre utilisateurs du CHM :**

D. Aitken indique que la société Vraiment-Vraiment a organisé plusieurs réunions pour traiter des difficultés de fonctionnement du CHM (« Centre Henri Moissan ») et dans l'optique de la mise en place d'un organigramme fonctionnel. Ces réunions ont servi à tous les acteurs du site : représentants de la DSI, du CROUS, des UFRs. D. Aitken estime que c'est le type de réunions qui manquait depuis l'ouverture du site HM.

Afin de réaliser ce travail, Vraiment-Vraiment proposera à chaque entité de renseigner un fichier Excel qui permettra d'inventorier chaque pièce (plus de 2500 pièces ; plus de 1400 dans le seul bâtiment HM1). Au moins 30 rubriques sont susceptibles d'être renseignées par pièce dans le fichier, telles que l'utilisation de la pièce, les meubles dedans, si elle peut être réservée, s'il faut un badge/clé/code pour rentrer. D. Aitken sollicitera Vraiment-Vraiment pour plus d'informations. Une question se pose sur l'accès à toutes les informations regroupées dans le fichier.

### **Evolution ICMMO vers la période 2026-2030 :**

D. Aitken indique que 2025 constituera une année de transition entre la direction actuelle et la prochaine direction. Les décisions ayant des conséquences au-delà de l'année en cours seront prises de façon consensuelle. La définition en 2025 du profil de recherche pour le prochain poste de MCF susceptible d'être mis au concours en 2026 constitue un exemple.

D. Aitken annonce que Th. Lavergne travaille sur une nouvelle version du site web de l'ICMMO. Il faudra décider comment l'articuler, compte tenu de la future organisation du laboratoire sous forme d'axes. Une présentation du nouveau site au conseil par Th. Lavergne sera organisée début 2025

D. Aitken continue en évoquant la base de données de l'ICMMO, créée en 2013 par B. Massot et utilisée pour la compilation de la production scientifique pour 2 périodes d'évaluations successives. La question se pose sur la base de données qui sera à utiliser par la suite. Il est important d'y penser dès à présent car la période de production qui sera comptabilisée dans la prochaine évaluation a déjà commencé. D. Aitken propose de continuer d'alimenter la base de données actuelle au moins jusqu'à fin 2025 ; ensuite elle sera archivée ou adaptée par la future direction.

E. Schulz et J. Creuze ont déjà commencé à tester HAL et J. Creuze précise qu'une simple recherche permet de retrouver la production ICMMO sur HAL. En revanche l'extraction doit être faite sur un serveur interne.

W. Gattas demande pourquoi ne pas continuer tout simplement avec la base de données actuelle. D. Aitken alerte que l'Université pourrait rendre l'utilisation de HAL obligatoire ; E. Schulz va consulter le VP Science Ouverte (Etienne Augé) pour en savoir plus. J. Creuze pense qu'à terme HAL sera imposé. Il demande s'il est possible de gérer les problèmes techniques sur la base de données actuelle. D. Aitken répond que les champs étaient calés en 2013 sur les rubriques d'évaluation AERES et qu'on ne peut pas modifier la structure car c'est l'œuvre de B. Massot.

D. Aitken évoque la préparation du règlement intérieur (RI) pour la période 2026-2030, qui devrait être validé par le conseil actuel. Pour la préparation du RI actuel, un groupe de travail était constitué, issu en parti du conseil. D. Aitken rappelle que la méthode de gouvernance doit être indiquée dans le règlement intérieur ; ceci impliquera, pour la prochaine période, la mise en œuvre des axes.

Ph. Lesot demande s'il y aura des déplacements de personnels. D. Aitken explique que l'éventuelle évolution de la localisation des membres du laboratoire devra se faire sur le principe de bon fonctionnement pour l'ensemble de l'unité et devra être consensuelle. Ceci implique une concertation avec la future direction, mais des changements de locaux pourraient avoir lieu en 2025.

D. Aitken félicite A. de la Torre pour le succès de son projet ERC Consolidator ; il s'agit du 1er ERC à l'ICMMO. Ph. Lesot propose de valoriser cette information dans les commentaires à transmettre à l'HCERES.

Ph. Lesot nous annonce qu'un collègue suisse a « démoli » le CNRS dans une tribune du journal « Le Monde ». Il demande s'il peut envoyer un flash.icmmo pour informer les membres qu'il s'agit de *fakenews*. D. Aitken donne son accord.

Séance finie à 11h 50.